

RAPPORT D'ASSOCIATIVITE N° DA 25 00 03

SYSTEME DE SECURITE INCENDIE (NF-SSI)

SYSTEME DE DETECTION INCENDIE (SDI)
SYSTEME DE MISE EN SECURITE INCENDIE (SMSI)

Demandé par

AFNOR Certification
11 rue Francis de Pressensé
93571 – La Plaine Saint-Denis Cédex

Référence commerciale du
matériel principal cœur du système SSI

Cevola A

Numéro du certificat système NF-SSI

SSI 360 A

Titulaire

COOPER SECURITE SAS

Cachet et signature du directeur

Groupe CNPP
LPMES
Laboratoire Electronique Incendie
Pour le Directeur et par délégation
Responsable Essais
Christophe BAUDOUIN
Signature électronique

Date du présent rapport d'associativité
Le présent rapport d'associativité comporte

: 27 mai 2025
12 pages

Essais effectués dans le cadre d'une demande de certification NF-SSI

Trame NF SSI – DA ECS/CMSI – Version 9

Ce document atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais ou à l'examen du laboratoire et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produit au sens de l'article L115-27 du code de la consommation, ni un agrément de quelque nature que ce soit. La reproduction de ce document n'est autorisée, sauf approbation préalable du CNPP que sous sa forme intégrale. Le CNPP décline toute responsabilité en cas de reproduction ou de publication non conforme. Le CNPP se réserve le droit d'utiliser les enseignements qui résultent du présent document pour les inclure dans des travaux de synthèse ou d'intérêt général pouvant être publiés par ses soins.

1 - GENERALITES

1 - 1 Définitions

▪ Matériel principal

C'est le cœur de tout système SSI certifié. Au sens de la norme NF EN 54-13 c'est un composant de type 1.

▪ Composant

Un composant est le terme générique utilisé pour désigner un composant associé à au moins un matériel principal cœur du système certifié NF-SSI.

➤ Composant de type 1 (au sens de la norme NF EN 54-13)

Dispositif assurant **au moins une fonction essentielle** dans le système SSI.

Dans tous les cas, les composants entrant dans le champ de la certification NF-SSI sont cités dans les fiches annexées aux règles de certification NF-SSI, ils sont tous de type 1.

➤ Composant de type 2 (au sens de la norme NF EN 54-13)

Dispositif **qui n'assure pas de fonction essentielle** dans le système SSI, mais dont la fonction principale reste liée à la détection incendie, à l'évacuation ou à la mise en sécurité incendie (*Exemple : Tableau Répétiteur de Confort (TRC)*).

▪ Produits spécifiques

Produit n'entrant pas dans le champ de la présente certification qui fait néanmoins l'objet d'une associativité à un système certifié NF-SSI identifié. Les produits spécifiques assurent généralement une fonction essentielle.

Un déclencheur manuel ATEX, détecteurs possédant des caractéristiques particulières conçus pour des risques spéciaux et non couvert par une norme EN 54 (*détecteurs de gaz*), interface de communication (*switch, routeur, convertisseur fibre optique*) sont des exemples de **produits spécifiques**.

Au sens de la norme NF EN 54-13 c'est un composant de type 1.

▪ Accessoire répertorié

Produit n'entrant pas dans le champ de la présente certification qui fait néanmoins l'objet d'une associativité à un système certifié NF-SSI identifié ou qui a fait l'objet d'une association avant qu'ils n'entrent dans le champ de la présente certification. Les accessoires répertoriés n'assurent généralement pas de fonction essentielle.

Une imprimante, l'interface avec la GTB (*Gestion Technique d'un Bâtiment*) ou encore une UAE (*Unité d'Aide à l'Exploitation*) sont des exemples d'**accessoires répertoriés**.

Au sens de la norme NF EN 54-13 c'est un composant de type 2.

▪ Produits

Terme générique qui couvre les 3 types précédemment cités.

▪ Produits utilisés dans le cadre de la maintenance (§ 6.2.4)

Il s'agit de tout produit entrant dans la composition d'un système NF-SSI ou NF-DI ou NF-CMSI déjà installé et n'étant pas destiné à être installé dans un nouveau système.

Dans le cas d'un matériel certifié, ce produit doit être installé dans l'état correspondant à la dernière configuration, ou une configuration antérieure compatible avec le système installé, pour laquelle il était certifié avant sa déclaration d'usage pour la maintenance.

Il s'agit d'un matériel principal ou d'un composant qui a été certifié et pour lequel la fabrication en série a été stoppée par la volonté du titulaire mais qui est susceptible d'être à nouveau fabriqué par ce titulaire dans les mêmes conditions de production que précédemment et uniquement pour la maintenance d'installations existantes. Ces produits sont estampillés en bleu.

▪ **Produits certifiés NF-SSI associés à des Systèmes de Sécurité Incendie certifiés NF, dans le cadre de la maintenance et/ou l'extension d'installations existantes**

Il s'agit de pouvoir associer des produits certifiés NF-SSI à des systèmes de sécurité incendie d'installations existantes, à des fins de maintenance et/ou d'extension de ces installations. Ces associations induiront l'émission d'un « certificat d'associativité pour la maintenance et/ou l'extension de systèmes de sécurité incendie installés ».

Ces produits estampillés en rouge pourront être associés à des Systèmes certifiés NF existants, dont les matériels principaux et les composants peuvent être estampillés vert, bleu, blanc ou rouge.

▪ **« Associativité »**

La procédure de vérification de la compatibilité des différents produits est définie par les règles de certification NF-SSI qui déterminent les critères d'évaluation et garantissent le fonctionnement des composants.

L'associativité couvre :

- Des critères de compatibilité technique des différents produits du SSI,
- Des critères d'exigences système propres au SSI.

Toutes les configurations possibles du système ne pouvant pas être mises en œuvre en laboratoire, la méthode d'évaluation définie dans les règles de certification NF-SSI permet de garantir une évaluation avec un niveau de confiance acceptable dans les conditions opérationnelles et environnementales prédéterminées.

1 - 2 Dans le cadre de la marque NF-SSI, ce rapport identifie les matériels principaux, les composants et accessoires répertoriés répondant aux exigences du référentiel pouvant être associés pour constituer un SSI.

Ce rapport d'associativité est composé :

- D'une liste des fonctions supplémentaires du matériel principal mentionnée au paragraphe 4,
- D'un diagramme d'associativité figurant au paragraphe 5,
- D'une liste de produits associés mentionnée au paragraphe 6.

Seuls les composants du paragraphe 6.1 font l'objet du marquage NF-SSI.

1 - 3 La description de chaque fonction supplémentaire de chaque produit couvert par la marque NF-SSI est donnée dans les notices techniques du produit concerné.

Pour le raccordement et l'installation, il faut se reporter aux textes d'installation qui sont applicables et aux notices correspondantes.

La nature et les longueurs maximales des câbles à utiliser pour interconnecter chaque composant du système sont indiquées dans les notices de ces composants. Ces conditions de raccordement ont été prises en compte pour la réalisation d'essais de validation, notamment pour les aspects CEM et associativité.

Les quantités maximales de matériels associables mentionnées dans le chapitre « Observations » sont données par référence.

En cas de mixage de plusieurs références sur une même ligne, les quantités maximales indiquées dans le présent rapport ne sont pas cumulables et les modalités de mixage doivent respecter la méthode de calcul (ou équivalent) mentionnée dans la notice.

2 - EVOLUTION DU RAPPORT

Ce rapport est évolutif. Il est identifié par un numéro invariable composé de six chiffres et éventuellement indicé d'une ou de deux lettres.

Chaque extension, au sens des règles de certification NF-SSI, fait l'objet d'un changement de l'indice du rapport.

Ce nouveau rapport annule et remplace la version précédente.

Création : Dernier Rapport d'essais n° **DH 25 00 33 B**
Dossier n° 22 10 012

↪ Adjonction des matériels suivants :

- DSAF (avec DVAF)	: DSAB 3000 (LXR), DSB 3000 (LXS)
- DSAF (sans DVAF)	: DSAB 3000, DSME3000, DSB 3000
- DVAF	: Solista LX Ceiling, Solista LX Wall
- DAGS	: DAGS 3000RL, DAGS 3000R
- Détecteurs avec ICC	: DOFA 3000, DTVA 3000, DMCFA 3000
- Détecteurs sans ICC	: DOFS 3000, DMCFS 3000
- Indicateurs d'action	: IA 3000, IAS 3000, IAES 3000
- Déclencheurs manuel avec ICC	: MDVA3000, BGVEA3000
- Déclencheurs manuel sans ICC	: MDS3000, MDVS 3000, BGES3000
- TRE	: SSI-Replica.Touch
- EAE	: SPSM-24V-2A5/xx, SPSM-24V-6A0/xx, SPSMC-24V-2A0/xx, SPSMC-24V-5A0/xx
- DAS	: Tous constructeurs
- BAAS	: Tous constructeurs

3 - CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU MATERIEL PRINCIPAL CŒUR DU SYSTEME

3.1 L'Equipement de Contrôle et de Signalisation / Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie est constitué

- Nombre maximum de circuits de détection	- Ligne ouverte	: 8 (Ref 31074 & 31075) 4 (Ref 31073) 2 (Ref 31072)
- Nombre maximum de points sur un circuit de détection	- Ligne rebouclée	: Néant
- Nombre maximum de zones de détection	- Ligne ouverte	: 32
	- Ligne rebouclée	: Néant
		: 8 (Ref 31074 & 31075) 4 (Ref 31073) 2 (Ref 31072)
- Nombre maximum de points sur l'ECS		: 256 (Ref 31074 & 31075) 128 (Ref 31073) 64 (Ref 31072)
- Plus de 1024 points raccordés à l'ECS		: Non
- Type de circuit de détection		: Conventionnel / Adressable
- ECS contenu dans plusieurs enveloppes séparées		: Non
- Fonctionnement en réseau		: Non
- D'un matériel central		: Cevola A
- D'un matériel central optionnel		: Néant
- De matériel déporté classe		
AC1 (<i>même type d'ambiance climatique que le matériel central</i>)		: Néant
AC2 (<i>tout type d'ambiance climatique</i>)		: Néant
- De dispositif de demande d'ouverture		: Néant
- De matériel déporté incorporé au DAS		: Néant
- Option alarme menace conforme à la norme NF S61-942		: Néant

3.2 L'Equipement de Contrôle et de Signalisation / Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie a une limite de capacité de

Cevola A (Référence 31075)

- Nombre maximum de fonctions de mise en sécurité incendie hors évacuation	: 4
- Nombre maximum de Dispositifs Actionnés de Sécurité « DAS »	: 128
- Nombre maximum de Dispositifs Commandés Terminaux « DCT »	: 224
- Nombre maximum de diffuseurs d'évacuation hors BAAS	: 64
- Nombre de ZA par UGA 1	: 1
- Nombre de ZA par UGA IGH	: Néant
- Nombre de ZA par UGCIS	: Néant

Cevola A (Référence 31072, 31073, 31074)

- Nombre maximum de fonctions de mise en sécurité incendie hors évacuation	: 2
- Nombre maximum de Dispositifs Actionnés de Sécurité « DAS »	: 64
- Nombre maximum de Dispositifs Commandés Terminaux « DCT »	: 160
- Nombre maximum de diffuseurs d'évacuation hors BAAS	: 64
- Nombre de ZA par UGA 1	: 1
- Nombre de ZA par UGA IGH	: Néant
- Nombre de ZA par UGCIS	: Néant

3.3 L'Equipement de Contrôle et de Signalisation / Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie assure les fonctions de mise en sécurité suivantes

		OUI	NON
Compartimentage		☒	☐
Désenfumage		☒	☐
Evacuation	Diffusion du signal d'évacuation (UGA)	☒	☐
	Unité de Gestion Centralisée des Issues de secours (UGCIS)	☐	☒

3.4 L'Equipement de Contrôle et de Signalisation / Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie permet la gestion de DAS

Cevola A (Référence 31075)

Nature		12 V	24 V	48 V
A rupture de courant	Sans contrôle de position	☐	☒	☒
	Avec contrôle de position	☐	☒	☒
A émission de courant	Sans contrôle de position	☐	☒	☒
	Avec contrôle de position	☐	☒	☒

Cevola A (Référence 31072, 31073, 31074)

Nature		12 V	24 V	48 V
A rupture de courant	Sans contrôle de position	☐	☒	☐
	Avec contrôle de position	☐	☐	☐
A émission de courant	Sans contrôle de position	☐	☐	☐
	Avec contrôle de position	☐	☐	☐

3.5 L'Equipement de Contrôle et de Signalisation / Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie permet la gestion

Cevola A (Référence 31075)

▪ D'un nombre maximum de Voie de transmission

- Par 2 voies de transmission physiquement distinctes : Néant
- Par voie de transmission rebouclée : Néant
- Par voie de transmission unique, non rebouclée : Néant

▪ D'un nombre maximum de Matériel déporté par voie de transmission

- Par 2 voies de transmission physiquement distinctes : Néant
- Par voie de transmission rebouclée : Néant
- Par voie de transmission unique, non rebouclée : Néant

▪ D'un nombre maximum de

- Dispositif de demande d'ouverture : Néant
- Ligne de télécommande par CMSI : 4
- Ligne de diffuseur d'évacuation par CMSI : 2

▪ D'une puissance maximum

- Par matériel déporté : Néant
- Par ligne de télécommande : 48 Watts (24V), 62 Watts (48V)
- Par ligne de diffuseur d'évacuation : 24 Watts (24V) *Interne*
48 Watts (24V), 62Watts (48V) *Externe*

Cevola A (Référence 31072, 31073, 31074)

▪ D'un nombre maximum de Voie de transmission

- Par 2 voies de transmission physiquement distinctes : Néant
- Par voie de transmission rebouclée : Néant
- Par voie de transmission unique, non rebouclée : Néant

▪ D'un nombre maximum de Matériel déporté par voie de transmission

- Par 2 voies de transmission physiquement distinctes : Néant
- Par voie de transmission rebouclée : Néant
- Par voie de transmission unique, non rebouclée : Néant

▪ D'un nombre maximum de

- Dispositif de demande d'ouverture : Néant
- Ligne de télécommande par CMSI : 2
- Ligne de diffuseur d'évacuation par CMSI : 2

▪ D'une puissance maximum

- Par matériel déporté : Néant
- Par ligne de télécommande : 14,4 Watts (24V)
- Par ligne de diffuseur d'évacuation : 24 Watts (24V) *Interne*
48 Watts (24V), 62Watts (48V) *Externe*

3.6 Liste des fonctions optionnelles avec exigences

De l'Équipement de Contrôle et de Signalisation (selon EN 54-2/A1)

- § 7.12 Confirmation d'alarme feu
 - 7.12.1. Confirmation d'alarme de type A
- § 7.13 Compteur d'alarmes
- § 8.3 Dérangements de point
- § 8.4 Perte totale d'alimentation

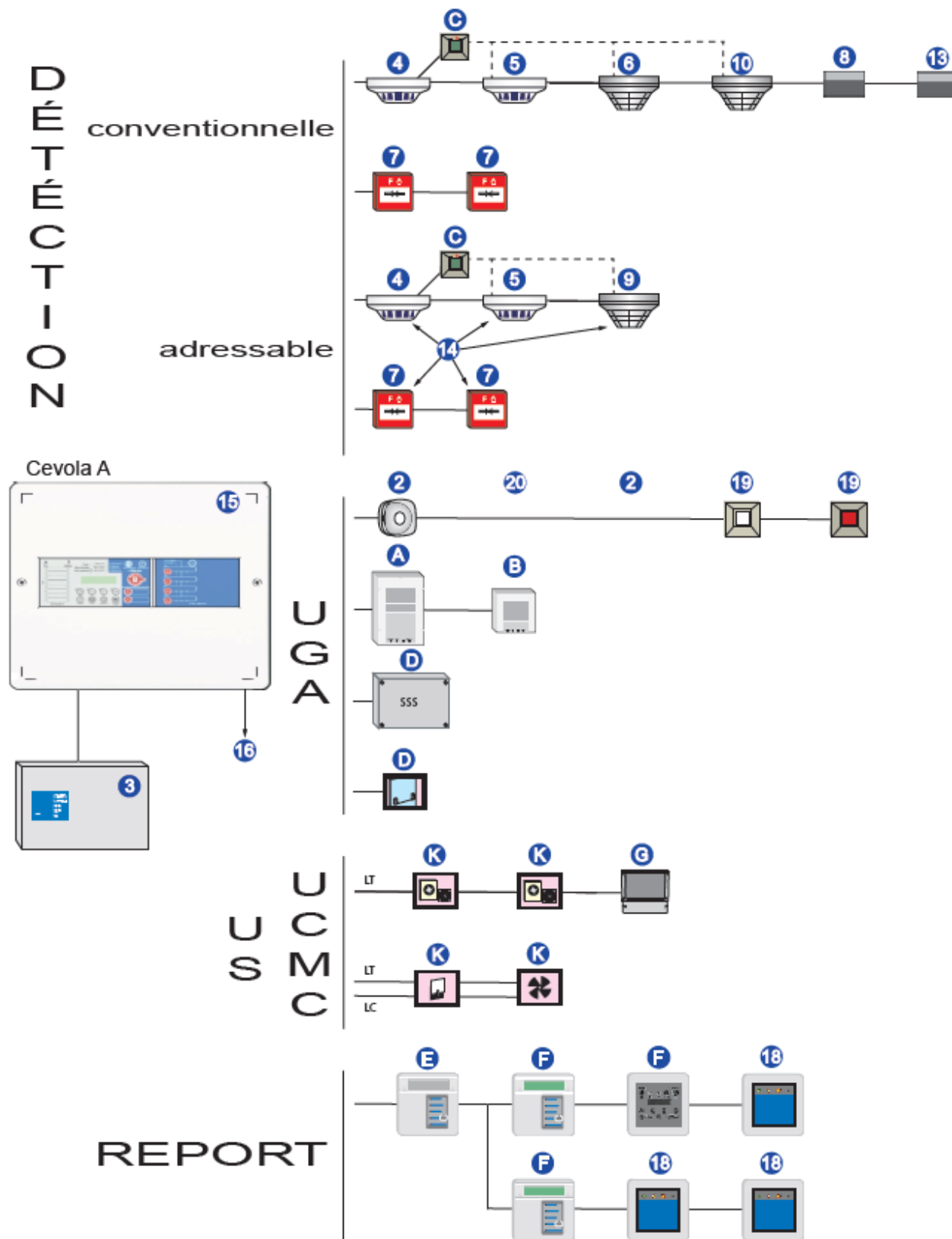
Du Centralisateur de mise en Sécurité Incendie

➡ Sans objet

4 - LISTE DES FONCTIONS SUPPLEMENTAIRES DU MATERIEL PRINCIPAL CŒUR DU SYSTEME

- Historique
- Sortie Report
- Carte Micro SD
- Entrées AES externe AES 1 et AES 2
- Entrée défaut d'AES externe Def AES Ext
- Carte 8 relais
- Voyant « Accès »
- Afficheur alphanumérique
- Mise en/hors service de l'UGA
- Voyant « ZA H.S. »
- Entrée son linéaire « Entrée Horo. »
- Fonction double détection
- Entrée AES externe « AES 24V »
- Entrée AES externe « AES 24/48V »
- Entrée défaut d'AES externe « AES Def »
- Fonction délestage

5 - DIAGRAMME D'ASSOCIATIVITE



6 - LISTE DES PRODUITS REPONDANT AUX EXIGENCES DU REFERENTIEL NF-SSI (Voir NOTA)

6.1 Composants entrant dans la composition système NF-SSI

Repère sur diagramme	Matériel principal	Titulaire	Référence	Numéro d'identification	Observations
15	ECS/CMSI	COOPER SECURITE SAS	Cevola A	ECS 076 A / CMSI 137 A	/
Repère sur diagramme	Dénomination Composants	Titulaire	Référence	Numéro d'identification	Observations
2 – 20	DSAF avec DVAF	COOPER SECURITE SAS	DSB 3000	DS 008 A-A	1, 2
			DSAB 3000	DS 006 A-B	
2	DSAF avec message	COOPER SECURITE SAS	DSME3000	DS 004 B-A	
3	EAE	COOPER SECURITE SAS	SPSMC-24V-5A0/7Ah	EAE 024 A	1, 3
			SPSMC-24V-5A0/12Ah		
			SPSMC-24V-5A0/24Ah		
			SPSMC-24V-2A0/7Ah	EAE 025 A	
			SPSMC-24V-2A0/12Ah		
			SPSM-24V-2A5/7Ah	EAE 026 A	
			SPSM-24V-2A5/12Ah		
			SPSM-24V-6A0/7AH	EAE 027 A	
			SPSM-24V-6A0/12Ah		
SPSM-24V-6A0/24Ah					
4	Détecteur de chaleur	COOPER SECURITE SAS	DTVA 3000	E2 081 A	1, 4
5	Détecteur optique de fumée	COOPER SECURITE SAS	DOFS 3000	L 046 A	1, 5
			DOFA 3000	L 048 A	1, 4
7	Déclencheur manuel d'alarme	COOPER SECURITE SAS	MDS3000	DM 036 A	1, 5
			MDVS 3000	DM 037 A	
			MDVA3000	DM 038 A	1, 4
			BGES3000	DM 039 A	1, 5
			BGVEA3000	DM 040 A	1, 4
9	Détecteur combiné chaleur et fumée	COOPER SECURITE SAS	DMCFA 3000	LE2 009 A	1, 4
10	Détecteur multi capteur de fumée	COOPER SECURITE SAS	DMCFS 3000	M 010 A	1, 5
18	TRE	COOPER SECURITE SAS	SSI-Replica.Touch	TRE 034 A	1, 6
19	Diffuseur d'alarme générale sélective	COOPER FULLEON	DAGS 3000RL	DAGS 002 A	1, 2
			DAGS 3000R	DAGS 002 B	
20	DVAF	COOPER FULLEON	Solista LX Ceiling	DL 018 A	1, 2
			Solista LX Wall	DL 019 A	

6.2 Autres produits faisant l'objet d'une associativité

6.2.1 Composants faisant l'objet d'une associativité avec le système SSI et certifiés dans le cadre d'une autre marque NF ou A2P

Repère sur diagramme	Dénomination Composants	Titulaire	Référence	Conformité	Observations
/	BAAS	Tous constructeurs	/	NF C 48-150	1, 7
/	DAS	Tous constructeurs	/	NF S 61-937	1, 8

6.2.2 Liste des produits spécifiques

➡ Sans objet

6.2.3 Liste des accessoires répertoriés

Repère sur diagramme	Accessoires répertoriés	Marque commerciale	Référence	Observations
C	Indicateur d'action	COOPER SECURITE SAS	IA 3000	1, 9
			IAS 3000	
			IAES 3000	

6.2.4 Dans le cadre de la maintenance et/ou d'extensions d'installations existantes

➡ Sans objet

NOTA

- Les conditions dans lesquelles les composants sont associés, sont mentionnées dans la colonne « Observations ».
- Le numéro d'identification est limité au numéro initial du produit, y compris la lettre de variante, sans indication de l'indice lié aux modifications.
- Un détecteur reconditionné comporte, sur son certificat composant NF-SSI, la lettre « R » entre le type et le numéro. L'associativité est identique à celle du matériel de base.

7 - OBSERVATIONS

Numéro 1

Vérification d'associativité réalisée selon Annexe 1 Partie 2 des règles de certification NF-SSI.

Numéro 2

Il se raccorde sur les lignes de diffuseurs sonores/lumineux de l'UGA un maximum de :

- 64 DSB 3000, DSAB 3000, DAGS 3000R, DAGS 3000RL (32 max sur une ligne)
- 7 DSME3000 (4 max sur une ligne)
- 24 Solista LX Wall, Solista LX Ceiling (12 max sur une ligne)
- 22 DSAB 3000 + LXR (11 max sur une ligne)
- 24 DSB 3000 + LXS (12 max sur une ligne)

Numéro 3

Ces équipements d'alimentation électrique (EAE, tension nominale 24 Volts) conformes à la norme EN 54-4 se raccordent à l'ECS-CMSI et aux différents matériels associés à l'ECS/CMSI.

Numéro 4

Il se raccorde par circuit de détection (ligne ouverte, adressable) de la carte : Principale ECS/CMSI : un maximum de :

- 32 déclencheurs manuels d'alarme avec ICC : MDVA3000, BGVEA3000
- 32 détecteurs avec ICC : DTVA 3000, DOFA 3000, DMCFA 3000

Numéro 5

Il se raccorde par circuit de détection (ligne ouverte, conventionnel) de la carte : Principale ECS/CMSI : un maximum de :

- 32 détecteurs : DOFS 3000, DMCFS 3000
- 32 déclencheurs manuels d'alarme : MDVS 3000, MDS3000, BGES3000

Numéro 6

Il se raccorde sur la sortie (bus de communication « bornier 9 ») un maximum de :

- 7 Tableaux report, TRE (Le tableau de report nécessite une alimentation externe)
- 1 Tableaux report, TRE (alimenté par le bus de communication)

Numéro 7

Il se raccorde à la sortie contact auxiliaire de l'UGA un maximum de 16 blocs autonomes d'alarme sonore et/ou lumineuse d'évacuation (BAAS, BAAL, BAASL) de type Sa ou Sa-Me conformes à la norme NF C 48-150

Numéro 8

Tous dispositifs actionnés de sécurité (DAS) conformes à la norme NF S 61-937 et adaptés au mode de télécommande se raccordent au CMSI.

Numéro 9

Les indicateurs d'action se raccordent en mode commun ou individuel aux différents détecteurs.

« FIN du Rapport d'Associativité »